

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL**  
**DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> DIVERSES PIÈCES DE RECHANGE	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8486-135150/A	<b>Date</b> 2012-06-14
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8486-135150	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HN-458-60685	
<b>File No. - N° de dossier</b> hn458.W8486-135150	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-07-03</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Lee, Carlos	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hn458
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-3490 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 953-4944
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>  Specified Herein Précisé dans les présentes	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Electrical & Electronics Products Division  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
6B1, Place du Portage, Phase III  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code bur.-comptable	Invoice Address - Adresse de facturation
W248A	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE BLDG 236 EAST END 195 AVE&82ND ST EDMONTON Alberta T5J4J5 Canada	W2481	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 7 CF SUPPLY DEPOT STN FORCES P.O.BOX 10500 EDMONTON Alberta T5J4J5 Canada
WB941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFSD MONTREAL 6363 RUE NOTRE DAME ST E. MONTREAL Quebec H1N2E9 Canada	W1941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFSD MONTREAL BOX 4000 STN K MONTREAL Quebec H1N3R9 Canada



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
1	NSN - NNO: 6130-21-906-5924 CHARGEUR, BATTERIE n/p: K81260 • COF: 36148 (Vulcan Electric Co Ltd, Scarborough, ON) • ou Equivalent • n/p Offerte: _____ • COF Offerte: _____ • Nom du Fabricant: _____ • Date de Livraison Offerte: _____	WB941	W1941	5	Chacun	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
2	NSN - NNO: 6130-21-906-5924 CHARGEUR, BATTERIE n/p: K81260 • COF: 36148 (Vulcan Electric Co Ltd, Scarborough, ON) • ou Equivalent • n/p Offerte: _____ • COF Offerte: _____ • Nom du Fabricant: _____ • Date de Livraison Offerte: _____	W248A	W2481	5	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
3	NSN - NNO: 6230-21-902-7774 LAMPE, BALADEUSE n/p: M308 • COF: 38893 (KAB Electronics Inc, Ottawa, ON) • ou Equivalent • n/p Offerte: _____ • COF Offerte: _____ • Nom du Fabricant: _____ • Date de Livraison Offerte: _____	WB941	W1941	15	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
4	NSN - NNO: 6230-21-902-7774 LAMPE, BALADEUSE n/p: M308 • COF: 38893 (KAB Electronics Inc, Ottawa, ON) • ou Equivalent • n/p Offerte: _____ • COF Offerte: _____ • Nom du Fabricant: _____ • Date de Livraison Offerte: _____	W248A	W2481	15	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
5	NSN - NNO: 5110-01-559-7340 LIMES à MAIN, JEU n/p: 22030HN • COF: 65LN0 (Apex Tool Group, Apex, NC, US) • ou Equivalent • n/p Offerte: _____ • COF Offerte: _____ • Nom du Fabricant: _____ • Date de Livraison Offerte: _____	W248A	W2481	2	Par jeu	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
6	NSN - NNO: 5120-12-120-9219 CLÉ, POLYGONALE n/p: 20-24X26 • COF: D8404 (Stahlwille, Eduard Willie GMBH & Co, Wuppertal, ST) • ou • n/p: 630-24X26 • COF: D8242 (Hazet-Werk Herman Zerver GMBH & Co, Remscheid, ST) • ou • n/p: 2C0-24X26 • COF: 09023 (Matador GMBH & Co KG, Remscheid, ST) • ou • n/p: X2425M • COF: 09698 (Snap On Tools of Canada Ltd, Mississauga, ON) • ou • n/p: 8110M • COF: 09669 (Stanley Canada Inc, Burlington, ON) • ou •	W248A	W2481	4	Chacun	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
6	n/p: 290C-24X26 • COF: C1398 (Westfaelische Gesensschmiede Geitz, Breckerfeld, ST) • ou • n/p: 450-24X26 • COF: D3266 (Saltus-Werk Max Forest GMBH, Solingen, ST) • ou • n/p: 475-24X26 • COF: D9617 (Heyco-Werk Heynen GMBH & Co KG, Remscheid, ST) • ou • n/p: XM2425 • COF: 09698 (Snap On Tools of Canada, Mississauga, ON) • ou • n/p: JD83824X26 • COF: C7803 (Doenges GMBH & Co KG, Remscheid. ST) • ou • n/p: 6018370									



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• COF: D5513 (Gedore Werkzeugfabrik Otto Dowidat, Remscheid, ST)</li> <li>• ou</li> <li>• n/p: 2-230</li> <li>• COF: D5513 (Gedore Werkzeugfabrik Otto Dowidat, Remscheid, ST)</li> <li>• ou Equivalent</li> <li>• n/p Offerte: _____</li> <li>• COF Offerte: _____</li> <li>• Nom du Fabricant: _____</li> <li>• Date de Livraison Offerte: _____</li> </ul>								



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
7	NSN - NNO: 5120-12-120-9219 CLÉ, POLYGONALE n/p: 20-24X26 • COF: D8404 (Stahlwille, Eduard Willie GMBH & Co, Wuppertal, ST) • ou • n/p: 630-24X26 • COF: D8242 (Hazet-Werk Herman Zerver GMBH & Co, Remscheid, ST) • ou • n/p: 2C0-24X26 • COF: 09023 (Matador GMBH & Co KG, Remscheid, ST) • ou • n/p: X2425M • COF: 09698 (Snap On Tools of Canada Ltd, Mississauga, ON) • ou • n/p: 8110M • COF: 09669 (Stanley Canada Inc, Burlington, ON) • ou •	WB941	W1941	12	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
7	n/p: 290C-24X26 • COF: C1398 (Westfaelische Gesensschmiede Geitz, Breckerfeld, ST) • ou • n/p: 450-24X26 • COF: D3266 (Saltus-Werk Max Forest GMBH, Solingen, ST) • ou • n/p: 475-24X26 • COF: D9617 (Heyco-Werk Heynen GMBH & Co KG, Remscheid, ST) • ou • n/p: XM2425 • COF: 09698 (Snap On Tools of Canada, Mississauga, ON) • ou • n/p: JD83824X26 • COF: C7803 (Doenges GMBH & Co KG, Remscheid. ST) • ou • n/p: 6018370									



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>• COF: D5513 (Gedore Werkzeugfabrik Otto Dowidat, Remscheid, ST)</li> <li>• ou</li> <li>• n/p: 2-230</li> <li>• COF: D5513 (Gedore Werkzeugfabrik Otto Dowidat, Remscheid, ST)</li> <li>• ou Equivalent</li> <li>• n/p Offerte: _____</li> <li>• COF Offerte: _____</li> <li>• Nom du Fabricant: _____</li> <li>• Date de Livraison Offerte: _____</li> </ul>									
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NSN - NNO: 6625-21-888-2939</li> <li>• CORDON DE RACCORDEMENT, ESSAI</li> <li>• n/p: 8280448</li> <li>• COF: 35736 (Valcom Ltd, Guelph, ON)</li> <li>• ou Equivalent</li> <li>• n/p Offerte: _____</li> <li>• COF Offerte: _____</li> <li>• Nom du Fabricant: _____</li> <li>• Date de Livraison</li> </ul>	W248A	W2481	10	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
8	Offerte: _____									



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
9	NSN - NNO: 6625-21-888-2939 CORDON DE RACCORDEMENT, ESSAI n/p: 8280448 • COF: 35736 (Valcom Ltd, Guelph, ON) • ou Equivalent • n/p Offerte: _____ • COF Offerte: _____ • Nom du Fabricant: _____ • Date de Livraison Offerte: _____	WB941	W1941	10	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
10	NSN - NNO: 5130-21-878-2656 DOUILLE, CLé à DOUILLE n/p: MP3436H • COF: 37523 (Gray Hand Tools of Canada Ltd, Bramalea, ON) • ou • n/p: 07536M • COF: 09669 (Stanley Canada Inc, Burlington, ON) • ou • n/p: 55-32 • COF: D8404 (Stahlwille, Eduard Wille GMBH & Co, Wuppertal, ST) • ou • n/p: IMM362 • COF: 09698 (Snap On Tools of Canada Ltd, Mississauga, ON) • ou Equivalent • n/p Offerte: _____ • COF Offerte: _____ • Nom du Fabricant: _____ • Date de Livraison	WB94I	W194I	20	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
10	Offerte: _____								



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
11	NSN - NNO: 5130-21-878-2656 DOUILLE, CLé à DOUILLE n/p: MP3436H • COF: 37523 (Gray Hand Tools of Canada Ltd, Bramalea, ON) • ou • n/p: 07536M • COF: 09669 (Stanley Canada Inc, Burlington, ON) • ou • n/p: 55-32 • COF: D8404 (Stahlwille, Eduard Wille GMBH & Co, Wuppertal, ST) • ou • n/p: IMM362 • COF: 09698 (Snap On Tools of Canada Ltd, Mississauga, ON) • ou Equivalent • n/p Offerte: _____ • COF Offerte: _____ • Nom du Fabricant: _____ • Date de Livraison	W248A	W2481	35	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
11	Offerte: _____								



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
12	NSN - NNO: 3920-21-856-8977 CHARIOT, ÉLÉVATEUR, à BRAS n/p: PW80-2742-BK • COF: 35503 (Mahaffy Materials Handling Ltd, Weston, ON) • ou • n/p: L50-2-2742 • COF: 38221 (Lift Rite Inc, Brampton, ON) • ou • n/p: 40-7N • COF: U0291 (Mobax Hydraulics Ltd, London, GB) • ou • n/p: HPJ042-27 • COF: K0605 (Linde Material Handling (UK) Ltd, Basingstoke, HA, GB) • ou • n/p: MODEL ML5000 • COF: 37922 (Mobile Industries Inc, Mississauga, ON) • ou	W248A	W2481	6	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte	
12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• n/p: HP40</li> <li>• COF: 30076 (Nacco Materials Handling Group Inc, Greenville, NC)</li> <li>• ou</li> <li>• n/p: LYNX3000</li> <li>• COF: S4383 (Rocla OYJ, Jarvenpaa, ST)</li> <li>• ou</li> <li>• n/p: M12H</li> <li>• COF: 35503 (Mahaffy Materials Handling, Weston ON)</li> <li>• ou</li> <li>• n/p: MODEL 50-2742</li> <li>• COF: 57887 (L and L FAB Co, Streetsboro, OH, US)</li> <li>• ou</li> <li>• n/p: PT50-2742</li> <li>• COF: 37547 (Blue Giant Equipment of Canada Ltd, Brampton, ON)</li> <li>• ou</li> <li>•</li> </ul>										



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
12	n/p: ML50-2742 • COF: 37922 (Mobile Industries Inc, Mississauga, ON) • ou • n/p: 30 • COF: 57887 (L and L FAB Co, Streetsboro, OH, US) • ou • n/p: W42 • COF: 35564 (Moody S I/1986/ Ltd, terrebonne, QC) • ou Equivalent • n/p Offerte: _____ • COF Offerte: _____ • Nom du Fabricant: _____ • Date de Livraison Offerte: _____								



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
13	NSN - NNO: 3920-21-856-8977 CHARIOT, ÉLÉVATEUR, à BRAS n/p: PW80-2742-BK • COF: 35503 (Mahaffy Materials Handling Ltd, Weston, ON) • ou • n/p: L50-2-2742 • COF: 38221 (Lift Rite Inc, Brampton, ON) • ou • n/p: 40-7N • COF: U0291 (Mobax Hydraulics Ltd, London, GB) • ou • n/p: HPJ042-27 • COF: K0605 (Linde Material Handling (UK) Ltd, Basingstoke, HA, GB) • ou • n/p: MODEL ML5000 • COF: 37922 (Mobile Industries Inc, Mississauga, ON) • ou	WB94I	W194I	9	EA	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte	
13	<ul style="list-style-type: none"> <li>• n/p: HP40</li> <li>• COF: 30076 (Nacco Materials Handling Group Inc, Greenville, NC)</li> <li>• ou</li> <li>• n/p: LYNX3000</li> <li>• COF: S4383 (Rocla OYJ, Jarvenpaa, ST)</li> <li>• ou</li> <li>• n/p: M12H</li> <li>• COF: 35503 (Mahaffy Materials Handling, Weston ON)</li> <li>• ou</li> <li>• n/p: MODEL 50-2742</li> <li>• COF: 57887 (L and L FAB Co, Streetsboro, OH, US)</li> <li>• ou</li> <li>• n/p: PT50-2742</li> <li>• COF: 37547 (Blue Giant Equipment of Canada Ltd, Brampton, ON)</li> <li>• ou</li> <li>•</li> </ul>										



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
13	<p>n/p: ML50-2742</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• COF: 37922 (Mobile Industries Inc, Mississauga, ON)</li> <li>• ou</li> <li>• n/p: 30</li> <li>• COF: 57887 (L and L FAB Co, Streetsboro, OH, US)</li> <li>• ou</li> <li>• n/p: W42</li> <li>• COF: 35564 (Moody S I/1986/ Ltd, terrebonne, QC)</li> <li>• ou Equivalent</li> <li>• n/p Offerte: _____</li> <li>• COF Offerte: _____</li> <li>• Nom du Fabricant: _____</li> <li>• Date de Livraison Offerte: _____</li> </ul>								

## **TABLE DES MATIÈRES**

### **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoins
3. Compte rendu

### **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements - en période de soumission
4. Lois applicables

### **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

1. Instructions pour la préparation des soumissions

### **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

### **PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoins
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relatives à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Contrat de défense
12. Clause du guide des CCUA
13. Clause du guide des CCUA (livraison)

---

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1. Exigences relatives à la sécurité**

Ce marché ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **2. Besoins**

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou les services conformément aux exigences techniques ci-incluses.

#### **2.1 Exigences de la livraison**

La livraison est demandée au plus tard le 28 septembre, 2012.

#### **2.2 Livraison offerte**

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le \_\_\_\_\_.

#### **2.3 Représentants de l'entrepreneur**

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

#### **Renseignements généraux**

Nom :

Numéro de téléphone :

Numéro de télécopieur :

Courriel :

#### **Suivi de la livraison :**

Nom :

Numéro de téléphone :

Numéro de télécopieur :

Courriel :

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-135150/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn458W8486-135150

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn458

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-135150

---

### **3. Compte rendu**

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

## PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 1. Instructions, Clauses et Conditions Uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des *Clauses et conditions uniformises d'achat* (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (16/05/2011) Instructions uniformisées - biens ou services, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

**Le paragraphe 5.4** du document 2003, instructions uniformisées – biens ou services est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours civils  
Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours civils

**Le paragraphe 8** du document 2003, instructions uniformisées – biens ou services est modifiée comme suit :

Insérer : À la demande du Canada, le soumissionnaire doit fournir une confirmation écrite de la soumission dans un délai de cinq (5) jours ouvrables.

#### 1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	16/05/11
B1000T	Condition du matériel	30/11/07

### 1.1.1 Produits équivalents

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
  - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
  - b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
  - c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
  - d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions, et;
  - e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
  - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
  - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

## 2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées **UNIQUEMENT AU MODULE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (TPSGC)** au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

## 3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

---

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **1. Instructions pour la préparation des soumissions**

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande aux soumissionnaires de suivre les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **a. Fluctuation du taux de change**

Le besoin ne prévoit aucune protection relative à la fluctuation du taux de change. Aucune demande de protection contre la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une disposition en ce sens sera déclarée non recevable.

#### **b. Base de prix**

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (destination), la taxe sur les produits et services (TPS) et/ou la taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables.

### **ATTESTATIONS**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

---

## PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 1. Procédures d'évaluation

- (a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers mentionnés ci-bas.
- (b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### Critères d'évaluation

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour permettre une évaluation complète.

### 1.1 Évaluation technique

#### 1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences **obligatoires** suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

- Conformité aux exigences techniques (description des articles ci-incluse);
- Acceptation des autres modalités établies dans la demande de soumission;
- Préparation de la présente invitation;
- Les soumissions présentées doivent regrouper toutes les destinations par NNO;

### 1.2 Évaluation financière

Les **exigences obligatoires** suivantes seront prises en considération lors de l'évaluation des soumissions :

- Conformité à la base d'établissement de prix;

Le prix total de la soumission sera déterminé *en traitant les articles de la manière suivante* :

- Le prix unitaire des articles ayant des numéros individuels de nomenclature de l'OTAN (NNO); (article par article)

- La somme des articles ayant des prix totaux NNO identiques (prix unitaire x quantité). (un groupe d'articles)

---

### **1.3 Attestation ou conditions préalables au contrat**

Programme de contrats fédéraux, comme précisé à la Partie 5;  
La capacité financière, comme précisé à Partie 2, para. 1.1;.

### **2. Base de la sélection**

On recommandera d'attribuer le marché à l'entrepreneur qui présente la soumission recevable la moins disante comme suit.

- a. Les articles dotés d'un seul NNO et qui doivent être livrés à des destinations uniques seront attribués individuellement.
- b. Les articles dotés de NNO semblables et qui doivent être livrés à diverses destinations seront attribués ensemble (toutes les destinations par NNO).

---

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS**

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

### **1. Attestations préalables à l'attribution du contrat**

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

## 1.1 Programme de contrats fédéraux – Attestation

### Programme de contrats fédéraux – plus de 25 000 \$ et moins de 200 000 \$

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise :

- a)  n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents et/ou temporaires, ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
- b)  n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
- c)  est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein, ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDC puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus.
- d)  n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDC et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : \_\_\_\_\_.

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDC.

*Signature*

*Date*

## **PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

### **1. Exigences relatives à la sécurité**

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **2. Des besoins**

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou services qui ont trait aux exigences techniques ci-incluses.

#### **2.1 Clauses du Guide des CCUA**

<b>Références de CCUA</b>	<b>Section</b>	<b>Date</b>
B1501C	Appareillage électrique	16/06/06
B7500C	Marchandises excédentaires	16/06/06

### **3. Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **3.1 Conditions générales**

2010A (16/05/2011), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### **3.2 Clauses du Guide des CCUA**

<b>Références de CCUA</b>	<b>Section</b>	<b>Date</b>
C2800C	Cote de priorité	16/05/11
C2801C	Cote de priorité – Entrepreneur canadien	16/05/11

### **4. Durée du contrat**

#### **4.1 Date de livraison**

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

## 5. Responsables

### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est:

Carlos Lee  
 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
 Direction générale des approvisionnements  
 Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers  
 Division HN  
 7B3, Place du Portage, Phase III  
 11 rue Laurier  
 Gatineau (Québec) K1A 0S5  
 Téléphone : (819) 956-3490  
 Télécopieur : (819) 953-4944  
 Courriel : Carlos.lee@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 5.2 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

#### Renseignements généraux :

Nom : à compléter à l'adjudication du contrat  
 Numéro de téléphone : à compléter à l'adjudication du contrat  
 Numéro de télécopieur : à compléter à l'adjudication du contrat  
 Courriel : à compléter à l'adjudication du contrat

#### Suivi de la livraison :

Nom : à compléter à l'adjudication du contrat  
 Numéro de téléphone : à compléter à l'adjudication du contrat  
 Numéro de télécopieur : à compléter à l'adjudication du contrat  
 Courriel : à compléter à l'adjudication du contrat

## 6. Paiement

### 6.1 Base de paiement – Prix ferme

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le *prix unitaire ferme* précisé dans le contrat. Les droits de douane sont *inclus* et la taxe sur les produits et services ou le taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

### 6.2 Limite de prix

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.3 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
G1005C	Exigences en matière d'assurance	12/05/08
H1001C	Paiements multiples	12/05/08

## 7. Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les demandes doivent être distribuées comme suit :
  - a) L'original et une (1) copie doivent être envoyés au consignataire pour attestation et paiement.

b) Une (1) copie doit être envoyée à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada  
Division « HN »  
7B3 Place du Portage, Phase III  
11 rue Laurier  
Gatineau, QC  
K1A 0S5  
Au soin de: Carlos Lee

c) Un (1) exemplaire doit être envoyés à l'adresse suivante:

Quartier général de la Défense nationale  
Immeuble Mgén George R. Pearkes  
101, Promenade du Colonel By  
Ottawa (ON), K1A 0K2  
Au soin de : Emily Mansfield DLP 9-3-3-2

## 8. Attestations

Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

## 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en *Ontario*, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## 10. Ordre de priorité des documents

En cas de contradiction dans le libellé des documents figurant dans cette liste, le libellé du document qui figure d'abord dans ladite liste l'emportera sur celui de tout autre document indiqué ensuite :

- a) les articles de la convention;
- b) 2010A (16/05/2011) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) Besoins;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_

## 11. Contrat de défense

Clauses du Guide des CCUA A9006C (12/05/08) Contrat de défense

## 12. Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (CAQ C)	16/08/10
D5540C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (CAQ Q) - Article 1 et 2	2010-08-16
D5510C	Autorité de l'assurance de la qualité (MDN) - entrepreneur établi au Canada - Article 1 et 2	2011-05-16
D5515C	Autorité de l'assurance de la qualité (MDN) - entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis - Article 1 et 2	2010-01-11
D5606C	Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi au Canada - Article 1 et 2	2007-11-30
D5605C	Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi aux États-Unis - Article 1 et 2	2010-01-11
D5604C	Documents de sortie (MDN) - entrepreneur établi à l'étranger - Article 1 et 2	2008-12-12

### 12.1 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans tout contrat résultant fera l'objet d'une vérification par l'État. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code OTAN des fabricants utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, l'État pourra prendre les mesures décrites.

L'État pourra :

- a) résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, aux frais et aux risques de ce dernier, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par l'État, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou

- b) garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par l'État, et les coûts auxquels, de l'avis de l'État, l'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

## 12.2 Documents de sortie – Distribution

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- a) exemplaire 1 : envoyé par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b) exemplaires 2 et 3 : avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- c) exemplaire 4 : à l'autorité contractante;
- d) exemplaire 5 : au

Quartier général de la Défense nationale  
Édifice Mgén George R. Pearkes  
101, promenade Colonel By  
Ottawa (ON) K1A OK2  
À l'attention de : Emily Mansfield DLP 9-3-3-2

- e) exemplaire 6 : au représentant de l'assurance de la qualité;
- f) exemplaire 7 : à l'entrepreneur;
- g) exemplaire 8 : pour les entrepreneurs non-canadiens :

DAQ/Administration des contrats  
Quartier général de la Défense nationale  
Édifice Mgén George R. Pearkes  
101, promenade Colonel By  
Ottawa (ON) K1A OK2  
Courriel : ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

### 13. Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date
D2000C	Marquage	30/11/07
D2001C	Etiquetage	30/11/07
D6010C	Palettisation	30/11/07
D3010C	Marchandises dangereuses/produits dangereux	30/11/07
B1505C	Transport des matières dangereuses	16/06/06
D9002C	Ensembles incomplets	30/11/07

#### 13.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

rendu droits acquittés (DDP) (Montreal, QC and Edmonton, AB) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

#### 13.2 Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles à raison d'un (1) unités par paquet.

#### 13.3 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

- a) 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, Parc Lancaster  
Edmonton (Alberta)  
Téléphone : 780-973-4011, poste 4524
- b) 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal  
Montréal (Québec)  
Téléphone : 1-866-935-8673 (sans frais), ou  
514-252-2777, poste 2363 / 4673 / 4282